

**ALLOCUTION DU SECRETAIRE EXECUTIF A LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA RENCONTRE DU GROUPE D'EXPERTS PANS-OPS
POUR L'HARMONISATION DU DIEPOSITIF REGLEMENTAIRE
DES ETATS MEMBRES DES AAMAC**

- Madame la Directrice Générale de la CCA
- Messieurs les experts
- Mesdames et messieurs

Je voudrais tout d'abord remercier sincèrement Mme la Directrice de la CCAA d'avoir accepté d'abriter la présente rencontre. Ceci démontre, si besoin en était, l'intérêt que les autorités nationales accordent aux activités des AAMAC.

Je souhaite la bienvenue aux experts tout en remerciant leurs Etats respectifs d'avoir accepté de les mettre à la disposition des AAMAC pour les besoins de mise en œuvre de ses activités 2016.

Je voudrais si vous le permettez, donner un aperçu sur le fondement et les raisons du regroupement que nous organisons ce jour, pour mieux mesurer l'importance de la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui.

D'abord, c'est le Traité des AAMAC en son Article 6 sur les missions des AAMAC, qui stipule en alinéa c):

« Assister les Parties dans la mise en œuvre des règlements et procédures susvisés en organisant le cas échéant, la mise en place d'un groupe d'experts composés de personnels de l'organisation elle-même, des Parties ou d'organismes externes spécialisés »

Par suite, les AAMAC dans cette phase de démarrage ayant des moyens humains et financiers relativement limités, le Conseil des AAMAC à sa 35^{ème} session tenue à Dakar les 16 et 17 décembre 2016 a approuvé un programme d'activité 2016 qui prévoit en bonne place l'harmonisation du dispositif réglementaire des Etats Membres des AAMAC dans le domaine ANS, ceci, en s'appuyant sur les experts des Etats.

C'est dans ce cadre qu'après avoir identifié des experts dans les différents sous domaines ANS : ATM, CNS, PANS-OPS, AIM, MET, MAP, SAR en coordination avec les Etats, des groupes de travail dans ces sous-domaines ont été mis en place.

Le sous-groupe ATM s'est réuni à Ndjamena au Tchad du 06 au 18 juin 2016 avec les résultats que l'on sait. Par résolution N°2016 CDA 36-03, le Conseil, lors de sa 36^{ème} session tenue à Yaoundé le 24 juillet 2016, a approuvé le regroupement

du groupe de travail PANS-OPS, avant la fin de cette année, pour continuer le processus.

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui et placée sous la présidence de Mme la Directrice Générale de la CCAA concerne cette deuxième rencontre qui regroupe des experts PANS-OPS.

Ce deuxième groupe qui se réunira pendant une quinzaine de jours à Yaoundé a pour mandat de finaliser un travail qui a débuté en principe depuis un mois avec l'aide des moyens modernes de communication.

La mission de ce groupe est relativement plus simple étant donné que l'ébauche de certains documents de base a déjà été élaborée par le groupe ATM, il s'agira pour lui de les compléter en ce qui concerne les procédures de vols, en s'appuyant sur des textes déjà existants au niveau des États et en prenant en compte les questions de protocole des audits USOP de l'OACI, devant pouvoir être utilisés par les AAMAC pour assurer sa mission de supervision de l'ASECNA au nom de l'ensemble des États membres et d'assister les États à accomplir leurs obligations vis-à-vis de l'OACI.

Toutefois, les PANS-OPS couvrant des services communs, le groupe doit porter une attention particulière à l'élaboration du programme commun de supervision.

Mesdames et Messieurs

Vous conviendrez avec moi que la tâche n'est certes pas facile, mais j'ose placer mes espoirs sur les experts que vous êtes tant du fait de votre formation que du point de vue de l'expérience acquise dans votre domaine de prédilection qu'est le sous domaine PANS-OPS.

Mesdames, messieurs

Avant de terminer mon propos, je voudrais, à l'endroit de toutes les structures ici présentes, réaffirmer la volonté des AAMAC de coopérer et d'agir ensemble pour une amélioration effective de la sécurité de l'aviation dans notre zone.

Je voudrais encore une fois de plus remercier Madame la Directrice Général de la CCAA et ces collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour nous appuyer dans l'organisation de la présente rencontre.

Enfin je sollicite solennellement le soutien des Autorités Camerounaises à l'endroit des AAMAC afin de les appuyer dans la mise en œuvre effective des missions qui sont les siennes.

Je vous remercie de votre attention.